

Les lecteurs sont priés de prendre connaissance de la mise en garde à l'égard des déclarations prospectives à la fin du présent communiqué.

Great-West Lifeco clôture une émission de débentures

Winnipeg, le 13 août 2010. . . Great-West Lifeco Inc. a annoncé aujourd'hui la clôture d'une offre faite antérieurement visant un capital global de 500 millions de dollars de débentures, échéant le 13 août 2020. Ces débentures étaient offertes par l'intermédiaire d'un syndicat de preneurs dirigé conjointement par RBC Marchés des Capitaux et BMO Marchés des capitaux et qui regroupait Marchés mondiaux CIBC, Scotia Capitaux, Valeurs Mobilières TD, Bank of America Merrill Lynch, la Financière Banque Nationale, Casgrain & Compagnie Limitée et Valeurs mobilières Desjardins.

Les titres faisant l'objet de l'offre n'ont pas été et ne seront pas enregistrés aux termes de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, et ils ne peuvent ni faire l'objet d'un placement ni être vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption applicable en vertu des exigences d'enregistrement. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il ne doit y avoir aucune vente de titres dans les États où une telle offre, sollicitation ou vente serait contraire à la loi.

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille de services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, de Great-West Life & Annuity Insurance Company et de Putnam Investments, LLC. Lifeco et ses compagnies gèrent un actif de plus de 460 milliards de dollars* et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

**Actif au 30 juin 2010*

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué renferme certaines déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « compter », « croire », « estimer », ainsi que les formes

.../2

négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou perspectives commerciales courantes, des mesures que pourrait prendre la Compagnie ultérieurement, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions ou des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement.

Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives de la Compagnie en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme le niveau des souscriptions, le revenu-primés, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance et les impôts, ainsi que les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires, les catastrophes et la capacité de la Compagnie d'effectuer des opérations stratégiques et d'intégrer les entreprises acquises. Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs, y compris ceux figurant à la rubrique « Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle » du rapport de gestion annuel 2009 de la Compagnie et tous les facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Sauf si la loi applicable l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Non destiné à des fins de distribution à des services de fil de presse ni à des fins de diffusion aux États-Unis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marlene Klassen, ARP

Vice-présidente adjointe, Service des communications

204 946-7705